

Si vous ne visualisez pas correctement ce courriel, **cliquez ici !**



## Listes des emplois des ouvriers et techniciens du spectacle

Les listes des emplois d'ouvriers et techniciens du spectacle, relevant du champ d'application de l'annexe VIII au règlement d'assurance chômage\* ont récemment évolué.

### Les domaines d'activité cités ci-après sont impactés :

- Liste 1 : Production audiovisuelle (IDCC 2642),
- Liste 3 : Edition phonographique (IDCC 2770),
- Liste 4B : Prestations techniques pour le spectacle vivant (IDCC 2717),
- Liste 6&7 : Spectacle vivant privé et subventionné (IDCC 1285 et 3090),
- Liste 8 : Espaces loisirs, attractions et culturels (IDCC 1790),
- Liste 10 : Production de films d'animation (IDCC 2412)

**Toutefois, en accord avec les pouvoirs publics, et à titre transitoire, il a été convenu que Pôle emploi puisse continuer d'appliquer l'ensemble des emplois en vigueur antérieurement à cette modification réglementaire.**

C'est ainsi que vous pourrez constater que la notice de la liste des emplois accessible sur le site de Pôle emploi, demeure à ce jour inchangée.

Dans ce contexte, afin que soit respecté les droits de vos ouvriers et techniciens du spectacle, nous vous précisons avoir d'ores et déjà, pris l'attache des différents éditeurs de logiciels, en leur apportant des consignes opérationnelles.

Le centre de recouvrement cinéma spectacle reste mobilisé pour vous accompagner sur la modalité déclarative des nouveaux emplois.

*\* Décret n°2020-361 du 27 mars 2020 portant modification du décret n°2019-797 du 26 juillet 2019 modifié relatif au régime d'assurance chômage*

